



Val-d'Or

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2018-38**

AVIS est donné que le conseil de ville, lors de sa séance tenue le mardi 7 août dernier, a adopté le premier projet de règlement **2018-38**, amendant le plan d'urbanisme adopté en vertu du règlement 2014-13 en créant une nouvelle aire d'affectation la (Commerce de gros et industrie à incidence faible) à même une partie de l'aire d'affectation Cb (Commerce et service artériel régional) adjacente, et amendant également, à des fins de concordance, le règlement 2014-14 dans le but de créer la zone 1000-la à même une partie de la zone 605-Cb, de fixer ou de modifier les normes qui leur seront applicables ainsi que les classes d'usage et usages autorisés.

L'objet de ce règlement vise à reconnaître le caractère industriel des immeubles situés à l'ouest la 7^e Rue et de part et d'autre de la rue Jules-Brisebois au nord et au sud, suite aux diverses demandes reçues au cours des dernières années afin d'y modifier les usages, et ainsi les distinguer du secteur commercial adjacent situé du côté est de la 7^e Rue (où se trouvent les entreprises Vic Cantine et Propane Nord-Ouest).

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le conseil de ville tiendra une assemblée de consultation publique à l'égard de ce projet de règlement le **mardi 4 septembre 2018, à compter de 20 h**, dans la salle réservée aux délibérations du conseil de ville, située au 855 de la 2^e Avenue à Val-d'Or. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption; il entendra les personnes et les organismes désirant s'exprimer.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, 855, 2^e Avenue à Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture des bureaux.

DONNÉ à Val-d'Or, le 15 août 2018.


Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière